

La France à l'initiative en Europe

- **Le Conseil européen du 30 janvier dernier a marqué une étape importante** dans la mise en œuvre des décisions prises pour trouver une issue à la crise de la zone euro.
- Depuis le début de cette crise, la France est à l'initiative. Grâce à **la détermination du Chef de l'État**, notre pays a proposé et fait adopter des solutions visant à **restaurer la confiance et la croissance** dans la zone euro (1/).
- La crise impose à l'Europe de faire des choix et de définir clairement son approche du monde. Dans la lignée de sa présidence (juillet-décembre 2008), la France œuvre pour une Europe **plus réaliste et moins naïve**. C'est à cette condition que l'Europe sera **plus protectrice** (2/).

1/ L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE A PERMIS DE TROUVER DES SOLUTIONS AUDACIEUSES À LA CRISE

Un engagement personnel du Chef de l'État sans précédent.

- C'est la proposition de Nicolas SARKOZY d'un **traité simplifié qui a donné naissance au traité de Lisbonne et mis fin à plus de dix ans de blocage institutionnel**.
- Le Chef de l'État n'a ménagé ni son temps ni son énergie pour rencontrer ses homologues européens et trouver avec eux une solution à la crise. **Cet engagement est historique**.
- Le couple franco-allemand a parfaitement fonctionné. Fort de la relation personnelle qui s'est nouée entre eux, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont su définir des positions communes et les faire accepter par leurs partenaires. **La France et l'Allemagne, qui représentent 48 % du PIB de l'Eurozone, ont été à la hauteur de leurs responsabilités**.
- Dans la logique du Traité de Lisbonne, le Chef de l'État a fait du **Conseil européen et des sommets des chefs d'État de la zone euro le lieu d'impulsion de la politique européenne**. Ces instances ont gagné en efficacité et en réactivité. Face à l'inquiétude des marchés et aux interrogations de l'opinion publique, elles ont toujours su apporter des **solutions concrètes et rapides** pour restaurer la confiance : création du Fonds européen de stabilité financière, plans d'aide à la Grèce, pacte euro plus, lancement des négociations d'un Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union Economique et Monétaire....

La solidarité, la discipline et la convergence au service de la croissance.

- En 3 ans, la France a redynamisé l'Europe **en mettant sur la table des sujets jusque là tabous** et en faisant adopter à ses partenaires des outils indispensables à une plus grande intégration :
 - **1/ Pour faire face à la crise, l'Europe s'est dotée de nouveaux mécanismes de solidarité**. Elle a porté assistance aux pays de la zone euro les plus frappés par la crise : Grèce, Irlande, Portugal. Elle a créé en mai 2010 le Fonds européen de stabilité financière

(FESF) et a posé en juillet 2011 les bases du Mécanisme européen de stabilité (MES), embryon d'un véritable « fonds monétaire européen ». Doté d'une capacité d'intervention de 500 Mds€, le MES sera mis en place de manière anticipée dès juillet 2012. Il constitue un mécanisme permanent de gestion de crises, qui protège les économies européennes contre les attaques spéculatives.

- **2/ La solidarité n'est soutenable que si ceux qui en bénéficient respectent une discipline budgétaire.** C'est le sens de la proposition française de constitutionnalisation de la **règle d'or** qui garantira à l'avenir une gestion plus saine des finances publiques de chaque État. C'est le sens aussi du renforcement des sanctions appliquées aux États enregistrant des **déficits publics excessifs**. Il faut dissuader les pays de s'endetter de façon excessive en profitant du parapluie européen et veiller à ce que les fonds européens soient mieux utilisés en faveur de la croissance et de la compétitivité..
 - **3/ Cette discipline et cette solidarité supposent une convergence économique renforcée** de ses membres. La France œuvre dans cette voie en participant au **semestre européen** en vue d'une meilleure coordination dans la préparation et l'exécution des budgets nationaux, en proposant la mise en place d'une **taxe sur les transactions financières** au niveau européen et en soutenant activement les travaux tendant à une harmonisation européenne de l'assiette de l'impôt sur les sociétés.
- Ces mesures seront inscrites dans un **Traité** dont le principe a été décidé lors du Conseil européen du 9 décembre dernier. Il dotera l'Europe d'un **véritable gouvernement économique**. Les négociations de ce Traité ont avancé très vite. Il devrait être signé début mars.

2/ UNE EUROPE MOINS NAÏVE ET PLUS PROTECTRICE

Dans la continuité de sa présidence de l'UE en 2008, la France a été en pointe pour bâtir une Europe politique, capable d'agir et de décider.

- L'intervention du Président de la République lors de l'été 2008, au nom de l'Europe, a permis de **mettre fin au conflit entre la Géorgie et la Russie** et de sauvegarder l'indépendance géorgienne. La France a été le moteur de l'adaptation de la politique de voisinage aux défis posés par les printemps arabes. Elle a été en pointe pour sanctionner les régimes autoritaires (Syrie, Libye,...), lutter contre la prolifération nucléaire (Iran) et soutenir les transitions démocratiques (Côte-d'Ivoire).
- Face au risque du changement climatique, la présidence française de l'UE en 2008 a réussi à faire adopter en quelques mois **un plan européen ambitieux de limitation des émissions de gaz à effet de serre**, faisant de l'Europe la région la plus avancée au monde dans ce domaine. Cette avancée a fait de l'Europe un leader pour les négociations de Durban, afin obtenir un renouvellement du protocole de Kyoto et l'engagement d'un nouvel accord global sur le climat.
- L'adoption du *Small Business Act* a traduit, au niveau européen, l'engagement du chef de l'État pour les PME, qui ont **créé plus de 85% des emplois entre 2002 et 2010**. Ces mesures ont permis des progrès concrets, par exemple en matière de délais de paiement, de facturation électronique ou encore de réduction des charges administratives injustifiées.
- **En matière de recherche et d'innovation**, piliers indispensables de la croissance, la mise en place de la programmation conjointe a permis aux États européens de mettre en cohérence leurs programmes nationaux de recherche en réponse à des enjeux prioritaires (par exemple la maladie d'Alzheimer) et de générer ainsi des gains considérables.

- La relance de **l'Europe de la Défense** a permis de poser les bases d'un renforcement des moyens militaires européens, qui privilégie une **approche concrète et opérationnelle**. C'est par exemple à notre initiative qu'a été lancée **l'opération navale Atalante** de lutte contre la piraterie au large des côtes de Somalie. Elle assure maintenant la sécurité de l'essentiel du trafic maritime dans le golfe d'Aden et a évité des dizaines d'attaques et de prises d'otages.
- Aux **Nations Unies** comme ailleurs sur la scène internationale, l'UE n'est pas une super ONG, elle n'est pas seulement un pourvoyeur d'aide, elle porte des valeurs, elle exprime une puissance :
 - **au plan financier** : l'Union européenne contribue, à travers ses États membres, à hauteur de 40 % du budget de l'ONU (alors que sa contribution au PNB mondial est de 30%). Elle est le premier partenaire et bailleur des fonds et programmes des Nations Unies en faveur du développement ;
 - l'UE est également fortement impliquée auprès des Nations unies dans la **gestion des crises avec le lancement de plusieurs opérations civiles et militaires**, et sous mandat du Conseil de sécurité. La France, en tant que membre permanent de ce Conseil et membre fondateur de l'UE a toujours appuyé cette **synergie entre l'UE et les Nations unies**.

L'Europe nous protège de la crise et doit agir avec moins de naïveté.

- **L'euro a dix ans. Il nous a protégés de l'inflation** : les prix n'ont augmenté que de 1.7 % par an depuis 2000 alors que l'inflation atteignait 7 % dans les années 80. L'euro nous a permis d'emprunter à des taux raisonnables (environ 4% aujourd'hui pour un prêt immobilier sur 15 ans, contre 15% au début des années 1980), et nous a protégé de la « guerre des devises » dont l'Europe avait souffert au début des années 1990.
- Nous avons obtenu que le Conseil européen du 16 septembre 2010 fasse du **principe de réciprocité le pivot des** relations de l'UE avec les pays tiers, notamment en matière commerciale. La proposition de la Commission sur l'accès des entreprises de pays tiers aux marchés publics européens illustrera cette nouvelle capacité de l'Europe à mieux défendre ses intérêts.
- Pour éviter le dévoiement du principe de liberté de circulation, la France prône la mise en œuvre d'une **politique européenne d'immigration plus réaliste**. Elle suppose une **augmentation des contrôles aux frontières extérieures**, grâce notamment au renforcement des capacités opérationnelles de l'agence européenne Frontex, et la **possibilité de rétablir exceptionnellement les contrôles** aux frontières intérieures.
- La question de l'identité de l'Europe et de la définition de ses **frontières** ne peut plus être écartée. Il faut sortir de l'hypocrisie et tenir un langage de vérité. Le Chef de l'État l'a eu en affirmant que **la Turquie** n'avait pas vocation à intégrer l'Union européenne. Cela ne doit pas empêcher de continuer à approfondir les liens entre ce grand pays et l'Europe. C'est aussi à l'initiative de la France qu'a été lancée **l'Union pour la Méditerranée (UPM)** : à l'heure des printemps arabes, **il est plus que jamais indispensable que l'Europe se soucie de son voisinage sud**.
- **La France enfin défend la priorité budgétaire accordée à la PAC**, politique pourvoyeuse d'emploi, de sécurité et de progrès, dans la négociation des prochaines perspectives financières 2014-2020.